

### Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus d'acquérir une meilleure connaissance du management de la crise et des outils indispensables à la communication de crise face à l'opinion publique.

A travers des exemples tirés de l'actualité, la formation développe la capacité des participants à délivrer un message clair, à prendre en compte les différentes parties prenantes, dans l'exercice quotidien de leur mission.

### Le Programme :

#### Comprendre la crise

- Définition d'une crise
- Identifier d'où viennent les crises
- Comment anticiper la crise
- Évaluer les effets à court, moyen et long terme d'une crise

#### Gérer la crise médiatique

- Comprendre le rôle des médias dans la crise médiatique
- Gérer la presse en situation de crise
- \* Etude de cas et partage d'expériences

#### Définir une stratégie de communication

- Connaître les différentes stratégies possibles
- Identifier les avantages et les inconvénients des différents stratégies possibles
- \* Etude de cas et partage d'expériences

### Formateur : Monsieur Romain MUSART



Romain Musart a été journaliste pendant vingt ans à La Voix du Nord où il a occupé le poste de reporter de terrain avant d'être nommé chef de rédaction locale puis chef du desk rédactionnel (actualités régionales, nationales et internationales), où il suivait particulièrement l'actualité politique. Cette expérience lui confère une très bonne connaissance des collectivités locales, des relations avec la presse et avec les administrés et de la communication en situation de crise. Depuis 2014, il forme différents publics à la prise de parole et conseille des institutions publiques et privées en communication de crise.

### Les points forts de la formation :

Formation animée par un intervenant journaliste pendant vingt ans dans la presse quotidienne régionale, qui a une fine connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement, de leurs problématiques et de leurs enjeux.

Formation construite sur les acquis de l'expérience de l'intervenant, sur des cas concrets d'échecs ou de succès en termes de prises de parole et de communication de crise.

#### Modalités pédagogiques :

La formation s'appuie sur les méthodes active, expositive et interrogative, qui favorisent l'interaction et l'échange de bonnes pratiques.

#### Les résultats attendus :

Établir de bonnes relations avec la presse, ni alliée, ni adversaire, établir une communication de crise performante, protéger l'institution que vous représentez.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus	<p><b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p><b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p><b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Romain MUSART</p>	<p>Pour les intras, nous consulter pour devis</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 3 heures de formation le coût est de 240 € TTC si DIF ELU / 280 € TTC si budget de la collectivité .</p>

#### Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

#### Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation** : 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation** : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022** : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)